



Thème 1 : Performance énergétique catégorie neuf

CANEVAS DU DOSSIER DE PARTICIPATION

NOM DE L'ORGANISME		
CONTACT TELEPHONIQUE		
EQUIPE PARTICIPANTE	Organisme	
	Organisme	
	Organisme	
	BET	
	Architecte / Autre	
	GrDF	
NOM DE L'OPERATION		
DESTINATION	Location	
	Accession	
CONTEXTE DE L'OPERATION DANS LE PARC DE L'ORGANISME		
DATE DE MISE EN SERVICE		
DESCRIPTION DE L'OPERATION	Nombre de logements	
	Shab et typologies associées	
	Type de logements (Individuel ou collectif)	
	Type de bâti (Béton, bois...)	
	Recours aux EnR	
	Label	
	Certification	
	Aspects novateurs	
DESCRIPTION DE LA SOLUTION TECHNIQUE GAZ NATUREL	Chauffage	
	Production eau chaude sanitaire	
	Cuisson	

PERFORMANCES ATTENDUES	Qualité thermique du bâti		
	Consommation en énergie finale : réelle ou estimée (à préciser)		
	Charges locatives en € TTC/m ² /an (préciser si « réel » ou « estimé »)	Total	
		Partie abonnement	
		Partie consommation	
		Partie maintenance/entretien	
Charges non récupérables en € TTC/m ² /an			
Qualité environnementale			
AVANTAGES POUR LE LOCATAIRE			
COUT DES TRAVAUX en € TTC/m² (préciser le taux de TVA)			
MONTAGE FINANCIER DE L'OPERATION			
ACCOMPAGNEMENT DU LOCATAIRE			
PARTENARIAT ORGANISME / GrDF			
REPRODUCTIBILITE			

OBLIGATOIRE

Afin de permettre aux jurys de vérifier les différents éléments demandés, vous devez remettre un document récapitulatif comportant les éléments suivants :

- Descriptif (**succinct mais suffisamment détaillé pour mettre en valeur vos choix**) de la solution technique retenue pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (générateur, émetteurs...)
- Choix constructifs concernant le bâti (ventilation, type de baies vitrées, matériau et épaisseur de l'isolation mur et toiture, présence de rupteurs de ponts thermiques...)
- Tableau récapitulatif des performances atteintes : Ubat, Bbio et C
- Synthèse de l'étude thermique et coordonnées complètes du BET ayant fait l'étude
- Coût des travaux (dans le cas des travaux de restructuration lourde, la part des travaux thermiques devra être également précisée)
- Montant des dépenses énergétiques en détaillant les différents postes : consommations, abonnement, maintenance
- Plan masse
- Coupes ou plans réduits de logements

Si tous les éléments nécessaires à l'évaluation de vos choix techniques sont dans le document récapitulatif, il n'est pas nécessaire de fournir l'étude thermique complète.